



Action 34/02

Communiqué de presse Les douaniers n'auront rien

Pour M. Pêcheur, secrétaire général du Minéfi, la mobilisation actuelle n'est pas suffisante pour satisfaire les revendications des douaniers de la surveillance. Ceux-ci devraient se contenter de la réduction du temps de travail et de groupes de travail programmés.

M. Pêcheur s'était engagé à recevoir les organisations syndicales du ministère, il l'a fait et considère que cela suffit.

La CFDT appelle les personnels de la surveillance à augmenter la pression.

Elle les invite à se réunir en assemblées générales au plus vite et à décider d'une journée de grève avec manifestation dès le mardi 16 avril 2002.

Paris, le 10 avril 2002.